

## Communiqué de presse

### Programme de législature 2021-2026

#### **La Municipalité a déterminé ses objectifs et projets pour la commune et ses habitants**

Les membres du nouveau collège exécutif ont œuvré ensemble en août et septembre afin de développer les objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants en 2021-2026, soit son programme de législature. La Municipalité est heureuse de présenter aujourd'hui cette vision dynamique et enthousiasmante pour l'avenir de notre village.

Cette vision s'organise autour de cinq objectifs généraux et domaines d'actions :

- Bien-vivre ensemble : *Prangins partage*
- Energie et climat : *Prangins s'adapte*
- Urbanisme qualitatif et économie de proximité : *Prangins s'engage*
- Mobilité douce et environnement préservé : *Prangins accompagne*
- Administration efficiente, numérique et finances saines : *Prangins optimise*

L'action proposée par la Municipalité s'inscrit logiquement dans la continuité et dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec nos partenaires à l'échelle intercommunale et cantonale. Il s'agit de poursuivre les projets dont les crédits d'études ont déjà été acceptés (passerelle Nyon-Prangins, requalification de la route du lac, crèche, etc. ), de concrétiser les projets lancés et développés lors de la législature précédente (valorisation de la place du village, passerelle Prangins-Gland, isolation du bâtiment scolaire de la Combe, création d'un EMS, etc. ), ou de réaliser d'autres projets (amélioration des infrastructures sportives, transition numérique, etc.).

Cette action responsable est également étroitement liée aux ressources financières de la commune, notamment au point d'impôt communal proposé par l'Exécutif pour la législature ainsi qu'aux montants pour les taxes sur l'épuration et l'évacuation des eaux inscrits dans le cadre de la révision du règlement communal.

A l'aube de cette nouvelle législature, l'Exécutif a à cœur de travailler ensemble, élus, administration et citoyens, pour concrétiser ces objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants qui se fondent largement sur la vision partagée par les trois partis politiques pranginois durant la campagne électorale de mars 2021.

La Municipalité de Prangins

Prangins, le 28 septembre 2021

**Personne de contact :**

Dominique-Ella CHRISTIN, Syndique  
076.339.58.15

**Annexe :** Programme de législature 2021-2026